

# Coronavirus : les plus précaires sont les plus vulnérables

*Communiqué Union syndicale Solidaires*



Muriel

Pénicaud a annoncé, dans la foulée du discours d'Emmanuel Macron, la prise en charge du chômage partiel et son indemnisation au delà du smic.

Cette mesure est positive et va contribuer à permettre aux personnes de se préserver sans perdre leur revenu. Mais elle ne concerne pas tout le monde !

Du fait de la crise qui arrive et de son impact sur l'activité économique, de nombreuses personnes en situation de précarité vont se trouver sans emploi et sans paie : travailleurs et travailleuses intérimaires, vacataires dans la fonction publique, auto-entrepreneur·euses, intermittents du spectacle...

L'annonce faite de Pénicaud ce matin est donc bien insuffisante.

Après une première phase en novembre dernier, la réforme de l'assurance chômage devait encore plus réduire l'indemnisation du chômage au 1er avril. Il aura suffi d'une situation de crise comme celle que nous traversons aujourd'hui pour se rendre compte que cette réforme

est  
totalement injustifiée, précisément quand les personnes en  
situation de  
précarité ont le plus besoin d'être soutenues. Ce n'est pas  
d'un simple  
report dont ils et elles ont besoin mais que cette réforme  
soit  
abandonnée. De même que celle des retraites qui va encore  
aggraver la  
situation des chômeurs et chômeuses âgées et des retraité·es  
qui auront  
connu des périodes de chômage.

Par ailleurs, Emmanuel Macron a annoncé un report de la fin de  
la  
trêve hivernale. Là aussi, la mesure est positive mais très  
loin des  
besoins. Au vu des enjeux de la période, il est indispensable  
de  
réquisitionner les logements vides et les appartements loués  
en AirBnB !  
De plus, les personnes les plus fragiles ou isolées que la  
société a  
invisibilisé ou ignore comme les mineur-es isolé-es non  
accompagné-es,  
les réfugié-es, les personnes non sédentaires comme les « gens  
du  
voyage », les personnes addictives à risques et les sans  
domiciles fixes  
doivent faire l'objet d'un suivi sanitaire et de soins encore  
plus  
important. Il faut enfin recruter des éducateurs-trices et  
personnels  
travaillant dans le lien social auprès des personnes les plus  
précaires.  
Avec la période difficile qui s'annonce, nous exigeons des  
mesures

immédiates qui permettent à tous et toutes les salarié·es  
quelque soit  
leur statut de bénéficiaire de la même protection contre la  
crise qui  
vient et donc le maintien du salaire pour les intérimaires,  
vacataires,  
salarié·es des sous-traitants...

**Plus que jamais, nous exigeons l'abrogation de la réforme de  
l'assurance chômage et l'arrêt de celles des retraites !**

Paris, le 14 mars 2020